

## Qualité de l'air à la CSDM: Rien ne va plus!

(par Élyse Favreau - Membre du conseil syndical et comité journal)

Les problèmes de qualité de l'air dans les écoles et les bâtiments de la commission scolaire de Montréal (CSDM) demeurent très inquiétants. Récemment, une enquête de la Direction de la santé publique (DSP) de Montréal a conclu que l'état de santé du personnel œuvrant au centre administratif de la CSDM est à ce point préoccupant que la recommandation a été faite de délocaliser l'ensemble de ses employés dans un ou plusieurs milieux. La CSDM a récemment publié un avis d'intérêt dans le but de trouver un ou plusieurs édifices qui pourraient accueillir la totalité des 781 employés d'ici l'automne prochain.

Ainsi, après l'Annexe Saint-Raymond de l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal, l'école Saint-Gérard, les écoles Baril, Hochelaga et Saint-Nom-de-Jésus, d'autres écoles telles Joseph-Charbonneau et Sainte-Catherine-de-Sienne pour n'en nommer que quelques-unes, sont aussi aux prises avec des problèmes majeurs de qualité de l'air et ont vu leurs élèves et membres du personnel être relocalisés.

Devant l'ampleur de cette situation, la CSDM aurait dû agir avec force. Elle a plutôt manqué de transparence, d'empathie et de respect. La commission scolaire a contesté de nombreux dossiers à la CSST, ce qui a suscité beaucoup de scepticisme quant à sa volonté d'affronter la situation. Cela a aussi provoqué de l'anxiété, un sentiment de vulnérabilité et un stress indu. De nombreuses interventions auprès des ressources humaines ont d'ailleurs dû être effectuées par les représentants syndicaux.

Le Vérificateur général du Québec, dans son rapport annuel en 2012, confirmait le déficit d'entretien des bâtiments scolaires, affirmant même que le ministère de l'Éducation avait fait preuve de laxisme dans ce dossier. Par la suite, la CSDM a publié son programme de qualité de l'air intérieur (PQAI) et la firme engagée par la commission scolaire évaluait à 1,6 milliard de dollars l'argent nécessaire pour mettre à niveau le parc immobilier de cette dernière. Tous les syndicats de la CSDM ont alors mis sur pied un comité intersyndical sur cette question à

qui s'est ensuite joint le Comité central de parents afin de former la Coalition pour des écoles saines à la CSDM en 2013. Cette coalition a alors réclamé un budget à hauteur de 100 millions de dollars par année sur 10 ans pour s'attaquer aux problèmes de qualité de l'air et d'entretien des bâtiments.

Dans ce dossier, ce sont les actions syndicales qui ont fait la différence. En effet, c'est à la suite d'un premier signalement qu'une enquête syndicale s'était ouverte et que rapidement, des inspections sur les lieux de travail avaient permis de constater la gravité de la situation, de retracer l'historique, de comptabiliser la nature des symptômes ressentis par les employés et de les diriger vers leur médecin traitant. Si nécessaire, les personnes pouvaient aussi être dirigées vers l'Institut thoracique de Montréal, auprès des Drs Louis Jacques et Stéphane Perron, qui sont aussi responsables des dossiers PQAI -CSDM à la Direction de la santé publique (DSP). Il a parfois été nécessaire de faire intervenir un inspecteur CNESST.

Si vous croyez souffrir de problèmes de santé reliés à la qualité de l'air, vous devez consulter votre médecin sans tarder. Il pourra juger de la nécessité ou non de faire un signalement à la CNESST.

À l'APPA, nous suivons de près cet enjeu et nous ne baisserons pas les bras.

LA CSDM a mis sur pied un site d'information destiné à l'ensemble du personnel du centre administratif et de son annexe dans le but de les informer des développements dans le dossier de leur délocalisation.  
<http://direction-generale.csdm.qc.ca/category/enmouvement/>

C'est un dossier qui sera bien sûr à suivre au cours des prochains mois.



## Visite des écoles en 2017-18



Lors de la prochaine rentrée scolaire, l'APPA entreprendra une tournée de vos lieux de travail afin de vous rencontrer et d'échanger sur les sujets qui vous touchent.

Dès septembre 2017, vous serez sollicités dans le but de planifier

une telle rencontre.

Pour ceux et celles qui participeront au colloque, des détails seront disponibles au kiosque de la vie syndicale.

## Nouvelle mesure fiscale

Le gouvernement du Québec a adopté une mesure fiscale qui a pour effet d'imposer de façon détournée les indemnités non-imposables versées par la CNÉST aux victimes d'accidents ou de maladies du travail. Le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite est également touché par cette mesure. Ces personnes peuvent payer jusqu'à 2 079 \$ d'impôt supplémentaire pour l'année fiscale 2016, tout ça parce qu'elles ont reçu une indemnité non-imposable.

Plusieurs organisations revendiquent l'abolition de cette mesure fiscale, notamment la FTQ, la CSN, la CSQ, la CSD, la FIQ, l'APTS et le SPGQ. À la veille du dépôt du budget du gouvernement du Québec, il serait peut-être temps que le ministre des Finances écoute les demandes de ces organisations et qu'il entende enfin raison!

Nous vous demandons donc d'acheminer un message qui a été préparé à cet effet pour le ministre des Finances et les porte-paroles de l'opposition (le message sera acheminé automatiquement en quelques secondes) en visitant la page suivante :

<https://uttam.quebec/imposition/lettre/index.html>

Merci pour ce geste de solidarité.

## Personne salariée temporaire

Si vous obtenez un remplacement, vous êtes dans l'obligation de rester dans ce remplacement jusqu'au retour à temps complet de la personne absente. Si vous obtenez un poste particulier, vous êtes également dans l'obligation de rester dans le poste pour sa durée complète. Vous serez par la suite remis sur la liste de priorité d'embauche.

## Saviez-vous que...

Les surveillants de dîner qui ont le corps d'emploi 4284 ouvert dans leur dossier, pourront postuler comme éducateur-trice en service de garde, sur des affectations temporaires de 10 jours et plus, sans perte d'ancienneté.



Les personnes qui seront reçues en séance d'engagement suite à la réussite de leur AEP pourront informer la CSDM de leur désir de prendre une affectation comme éducateur en service de garde, aussi sans perte d'ancienneté.

Le tout sera réévalué à la fin de l'année scolaire pour une reconduction possible en 2017-2018.

## Persévérer dans l'égalité



La persévérance scolaire des filles et des garçons.

Le comité éducation du Conseil central du Montréal métropolitain CSN (CCMM-CSN) vous propose une soirée de réflexion, animée par Marie-Ève Carpentier

du regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage.

Le décrochage scolaire constitue l'un des plus grands défis de notre société. Les raisons du décrochage sont multiples, mais ce dernier naît aussi d'une situation de discrimination systémique envers les femmes et contribue à la perpétuer. Le décrochage chez les filles est plus discret, moins étudié et en hausse. Un état de la situation s'impose.

**Mardi 28 mars 2017 à 18 heures**

**Au Conseil central du Montréal métropolitain**

**Salle Michel-Chartrand (2e étage)**

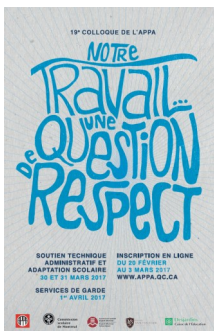
**1601, Avenue de Lorimier, Montréal**

**Métro Papineau**

**Un goûter sera servi.**

Inscriptions auprès de [josiane.latour@csn.qc.ca](mailto:josiane.latour@csn.qc.ca) ou 514 598-2005

Vous devez vous inscrire avant le 21 mars à midi afin de prévoir le goûter.



# N'oubliez pas!

**Colloque APPA - Notre travail...une question de respect**

**Au Manoir Saint-Sauveur**

**Du 30 mars au 1er avril 2017**

## Séances d'informations Mouvement de personnel

### Secteur général

Jeudi 11 mai 2017 – 12 h à 20 h

Vendredi 12 mai 2017 – 9 h à 18 h

### Secteur adaptation scolaire (TES/PEH)

Lundi 19 juin – 9 h à 20 h

Mardi 20 juin – 9 h à 19 h

### Secteur service de garde

Mercredi 21 juin 2016 – 9 h à 21 h

Jeudi 22 juin 2016 – 9 h à 21 h

Bureau de l'APPA

3340, boul. de l'Assomption

Stationnement gratuit disponible à l'arrière

Métro Assomption



## Vision d'un journal

*(par Richard Ledoux - Membre du conseil syndical et comité journal)*

Le journal est une publication qui peut être quotidienne, hebdomadaire, également mensuelle ou autre selon les besoins de transmettre une information qui se veut pertinente, importante, divertissante et parfois futile.

Il existe différents types de journaux : de bord, d'opinion, personnel, culturel, radiophonique et même télévisuel... Parfois, le journal peut être un délicieux et harmonieux mélange de ce qui constitue la société d'aujourd'hui, celle dans laquelle nous vivons à tous les jours.

Évidemment, le journal dans lequel vous lisez cet article en est un de type syndical traitant en partie de choses syndicales, de vie syndicale, de problèmes syndicaux, surtout locaux, étroitement liés à notre réalité quotidienne au travail. À l'occasion, nous y intégrons aussi des articles traitant de sujets plus politiques.

Évidemment, il n'est pas exclu d'aborder dans son contenu autre chose que l'aspect syndical, entre autres en y intégrant une diversité de sujets qui se veulent davantage divertissants et plus légers, pour ainsi le rendre plus accessible, plus fluide.

Toutefois, il demeure important et essentiel que le journal syndical serve prioritairement à la transmission d'informations liées à la vie syndicale et aux conditions de travail des travailleuses et travailleurs.

Pour terminer, je dirais que le journal demeure un outil extraordinaire de communication tissant un lien entre le syndicat et les membres qu'il représente en leur transmettant le plus souvent possibles de l'information les concernant tout en essayant également de leur changer les idées en y intégrant aussi un peu de légèreté.

Bonne lecture !

## Séances d'affectation 2016 Personnel permanent/régulier

**Attention : toutes les séances d'affectation 2017 se feront à la cafétéria de l'école Père Marquette.**

**Le jeudi 27 avril, la séance se tiendra à la CSDM salle Stratégie B-300 pour les services de garde, Techniciens en service de garde (18 h 30) et éducateurs-trices classe principale (19 h).**

Technicien-nes en informatique

Lundi 15 mai 2017 -(lieu/heure à venir)

Technicien-nes en administration

Jeudi 18 mai 2017 – 16h à 22h

Agent-e de bureau cl.principale

Jeudi 18 mai 2017 – 16h à 22h

Secrétaire d'école

Jeudi 25 mai 2017 – 16h à 22h

Secrétaire de gestion

Jeudi 25 mai 2017 – 16h à 22h

Agent-e de bureau cl. I

Mercredi 31 mai 2017 – 16H À 22H

Opérateur en informatique

Mercredi 31 mai 2017 – 16h à 22h

Secrétaires

Jeudi 8 juin 2017 – 16h à 22h

Agent-e de bureau cl. II

Jeudi 8 juin 2017 – 16h à 22h

Éducateur-trices en service de garde

Mardi 27 juin 2017 – 8h30 à 18h

Technicien-nes en éducation spécialisée

Mercredi 28 juin 2017 – 8h30 à 18h

Préposé-es aux élèves handicapés

## Séances d'octroi CSDM (Facultatif)

Surveillant d'élèves: Lundi 12 juin 2017 – 16h à 22h

Secrétariat: Lundi 12 juin 2017 – 16h à 22h

Technicien-nes en éducation spécialisée: Mercredi 28 juin 2017 (inscription obligatoire temporaire)

Éducateur-trices en service de garde: Jeudi 29 juin 2017 8 h 30 à 18 h

Préposé-es aux élèves handicapés: Vendredi 30 juin 2017 (inscription obligatoire temporaire)

**ATTENTION :** Tous les employés-es en période d'essai n'apparaissent pas sur la liste d'ancienneté sur ADAGIO, par contre vous serez inscrits sur la liste de la séance d'affectation.

# Pause syndicale

## Carnet de voyage

### Le centre historique de Naples

Le centre historique de Naples conserve encore les traces du passé. Beaucoup y ont laissé leurs empreintes. D'ailleurs, il est le plus grand centre historique d'Europe. Rien de moins que 25 siècles d'histoires !

On y trouve un patrimoine religieux gigantesque avec plus de 300 églises, dont la construction de certaines remonte au 4e et 5e siècle.

Ses rues étroites et animées la caractérisent et abritent de charmantes petites boutiques d'artisanat traditionnel, pizzerias et cafés.

### Quartier Chiaia

Ce quartier situé entre la colline du Vomero et la villa Comunale se distingue par son côté chic, calme (relatif) et plus convivial.

Évidemment, nous y retrouvons la tradition napolitaine (pizzeria, trattoria gelateria, caffè), mais aussi les influences d'ailleurs : petits bars à la mode, galeries d'art, restos huppés et autres boutiques chics. Il y est d'ailleurs très agréable de se balader.

*Bella Napoli*

*Par Richard Ledoux (Comité journal)*



Au sud du quartier longeant la baie nous retrouvons la Villa Comunale, oasis de verdure napolitaine. Ce parc fut une initiative des Bourbons au 18e siècle. À cette époque, la villa Comunale était en fait un jardin royal.

Dans le parc même se trouve l'aquarium de Naples.

La villa est un endroit magnifique pour y passer du temps hors du capharnaüm urbain.



Ce que vous venez de lire est la preuve que Naples n'est pas uniquement ce lieu de passage et de transition.

Cet article constitue un simple effleurement de ce qu'est cette cité.

Il y a tant à dire sur Naples, car elle possède beaucoup d'histoire d'hier et d'aujourd'hui. Il y a une expression qui dit « Voir Naples et mourir ».

Ce qui sous-entend que cette ville est d'une telle beauté qu'une fois que nous l'avons vu, plus rien n'a d'importance...



C'est le temps de faire un ménage de vos soutiens-gorge.

Le comité de la condition féminine de l'APPA fait appel à vous pour soutenir la campagne de financement Osez le donner pour la lutte au cancer du sein.

Pour chaque soutien-gorge amassé, 1\$ sera versé à la Fondation.

Une boîte de collecte sera disponible, lors des journées du colloque de l'APPA au kiosque de la condition féminine, pour y déposer vos soutiens-gorge.



**ENSEMBLE!**  
Retrouvez-nous en ligne: [www.appa.qc.ca](http://www.appa.qc.ca)  
Opinion des lecteurs: [ensemble@appa.qc.ca](mailto:ensemble@appa.qc.ca)

